



Constructeur de maisons individuelles

Par **ysangrin**, le **01/04/2011 à 14:42**

Bonjour
quelles sont les qualifications et les requis obligatoires pour pouvoir prétendre s'installer constructeur de maisons individuelles.
merci jack

Par **vanceslas**, le **01/04/2011 à 22:33**

aucune malheureusement cependant il vous faudra quand même justifié de garanties bancaires pour chaque chantier et ce n'est pas si simple

Par **Tisuisse**, le **08/04/2011 à 16:59**

Bonjour,
Et la souscription de contrats d'assurances obligatoires dont la RC professionnelle et la RC maître d'oeuvre.

Par **aie mac**, le **08/04/2011 à 21:37**

bonjour
les textes réglementaires
[code de la construction](#)
[code civil](#) (surtout 1792 et suivants)
[code des assurances 1](#)
[code des assurances 2](#)
liste non exhaustive...
[citation]aucune malheureusement [/citation]
heureusement, les banquiers et assureurs restent assez vigilants... sinon, n'importe quel quidam peut effectivement s'intituler ainsi.